

Les Européen·nes passent 20,6 années à la retraite, dont la moitié en bonne santé

Le gouvernement français a récemment lancé un nouveau cycle de discussions sur la réforme du système de retraite. Ces discussions doivent permettre d'esquisser les futurs contours du système de retraite. À l'heure de cette concertation, il est utile de prendre de la hauteur et de regarder quelle est la situation dans les autres pays européens. À quel âge les personnes partent-elles à la retraite et pour combien d'années, notamment en bonne santé ?

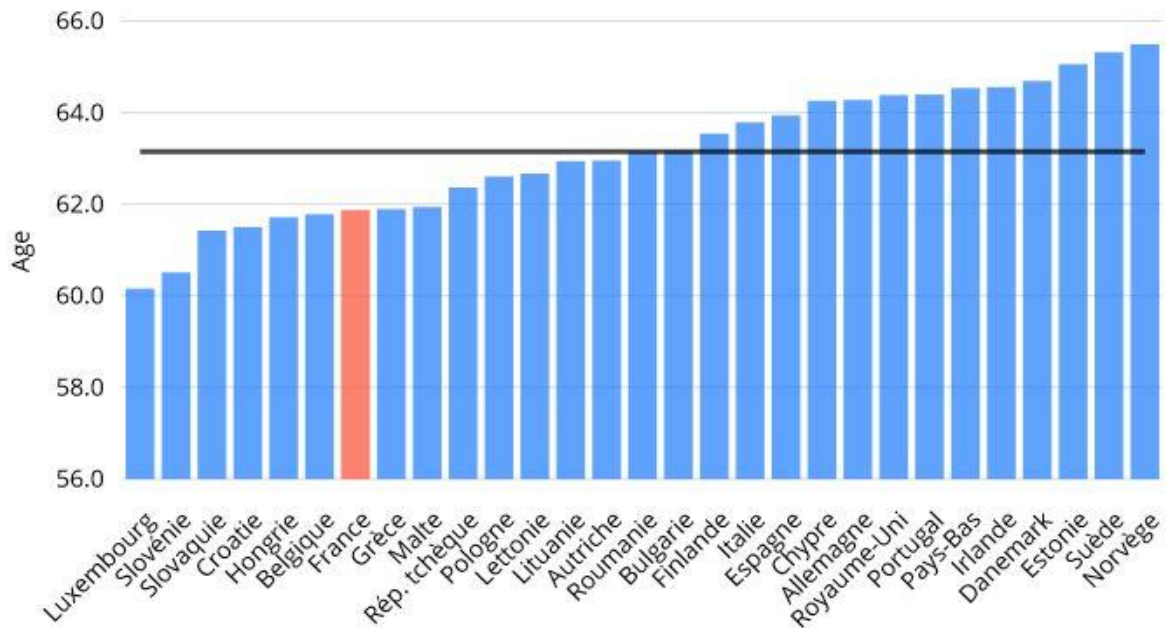
Comparer les systèmes de retraite en Europe est une tâche difficile en raison des règles de fonctionnement très différentes d'un pays à l'autre (système à point, par capitalisation, par redistribution, etc.). À cause de ces différences, comparer le fonctionnement des systèmes de retraite est limité. Il est cependant possible d'analyser les résultats que produisent les systèmes de retraite européens (pauvreté, âge de départ effectif à la retraite, etc.).

L'âge de départ effectif à la retraite est un élément clé du système de retraite, car c'est à partir de cet âge qu'une personne arrête de cotiser pour percevoir sa pension. Il convient donc de déterminer l'âge seuil à partir duquel une personne a cotisé suffisamment longtemps pour garantir la pérennité du système tout en garantissant à cette dernière une entrée en retraite dans des conditions physiques et mentales saines.

Il apparaît qu'en Europe, l'âge de départ effectif médian à la retraite est de 63,2 ans. Cela cache de fortes disparités entre les pays européens (Graphique 1). Aussi, pour les pays scandinaves (Norvège, Suède et Danemark), l'Estonie, l'Irlande et les Pays-Bas, l'âge de départ effectif à la retraite est plus élevé et atteint plus de 64,6 ans. C'est quatre ans de plus que pour le Luxembourg et la Slovénie où les individus partent le plus tôt à la retraite (respectivement 60,2 ans et 60,5 ans). En France, l'âge de départ effectif à la retraite est relativement jeune, puisqu'il est de 61,9 ans, ce qui situe le pays en septième position.

Graphique 1 : L'âge médian de départ à la retraite est de 63,2 ans en Europe

Age de départ effectif à la retraite, 2017



Note : L'âge de départ effectif à la retraite correspond à l'âge moyen des individus lorsqu'ils s'inscrivent à la retraite. La droite noire représente l'âge médian de départ à la retraite en Europe.

Lecture : En France en 2017, les individus partaient à la retraite en moyenne à l'âge de 61,9 ans.

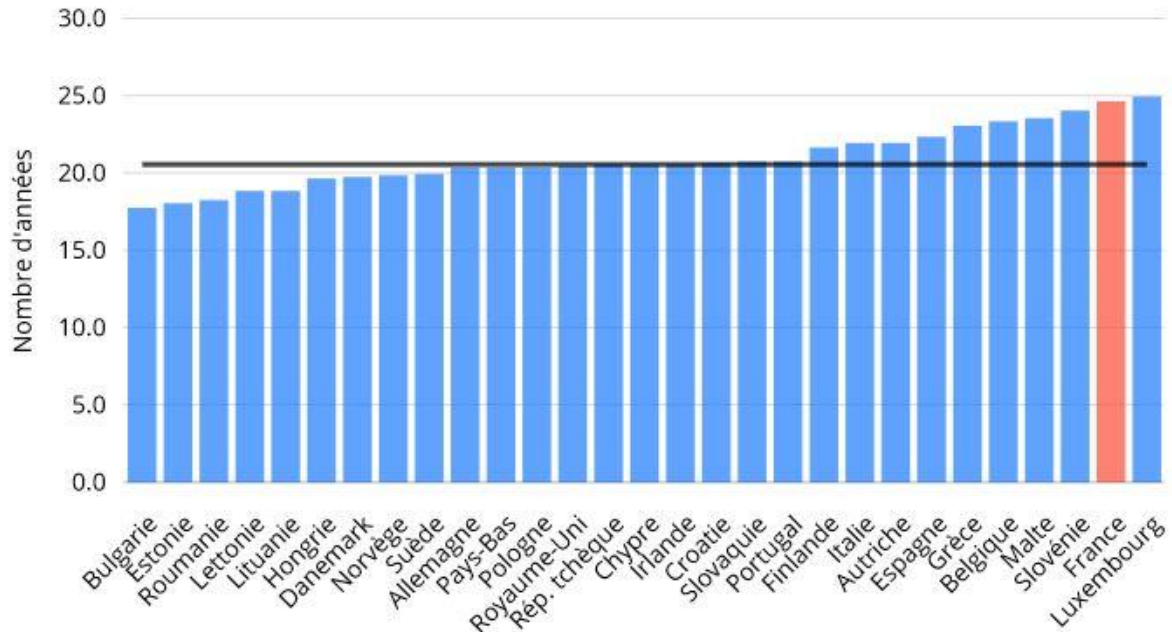
Source : European DataLab, d'après European Commission (2018). The 2018 Ageing Report. Luxembourg : Publications Office of the European Union.

L'âge de départ effectif à la retraite influence le temps passé à la retraite, un autre élément clé d'un système de retraite. Plus ce dernier est retardé, et plus le temps passé à la retraite est court, surtout pour les pays où l'espérance de vie est moins élevée.

En Europe, un-e retraité-e passe 20,6 années à la retraite (Graphique 2). Sans surprise, dans les pays où l'âge de départ effectif à la retraite est tôt et l'espérance de vie importante, les individus passent relativement plus de temps à la retraite. C'est le cas pour le Luxembourg et la France où le temps passé à la retraite est le plus important des pays européens (respectivement 25,0 ans et 24,7 ans). Les habitant-es des pays scandinaves, qui ont un départ à la retraite plus tardif que les autres pays, passent moins de temps à la retraite que la médiane européenne (19,8 années pour le Danemark, 19,9 années pour la Norvège, et 20,0 années pour la Suède). C'est dans les pays de l'Est que le temps passé à la retraite est le plus court, en partie car l'espérance de vie y est moins longue. En Bulgarie, une personne passe en moyenne 17,8 ans à la retraite, période la plus courte en Europe.

Graphique 2 : Un Européen passe 20,6 années à la retraite

Nombre d'années passées à la retraite, 2017



Note : Être en bonne santé est défini par l'absence à long terme (6 mois) de limitations sévères ou modérées dans les activités quotidiennes à cause d'un problème de santé. L'état santé en bonne santé correspond à l'année 2015 pour l'Islande et 2016 pour la Suisse. La droite noire représente le nombre médian d'années passées à la retraite en Europe.

Lecture : En France en 2017, un-e retraité-e passe en moyenne 24,7 années à la retraite.

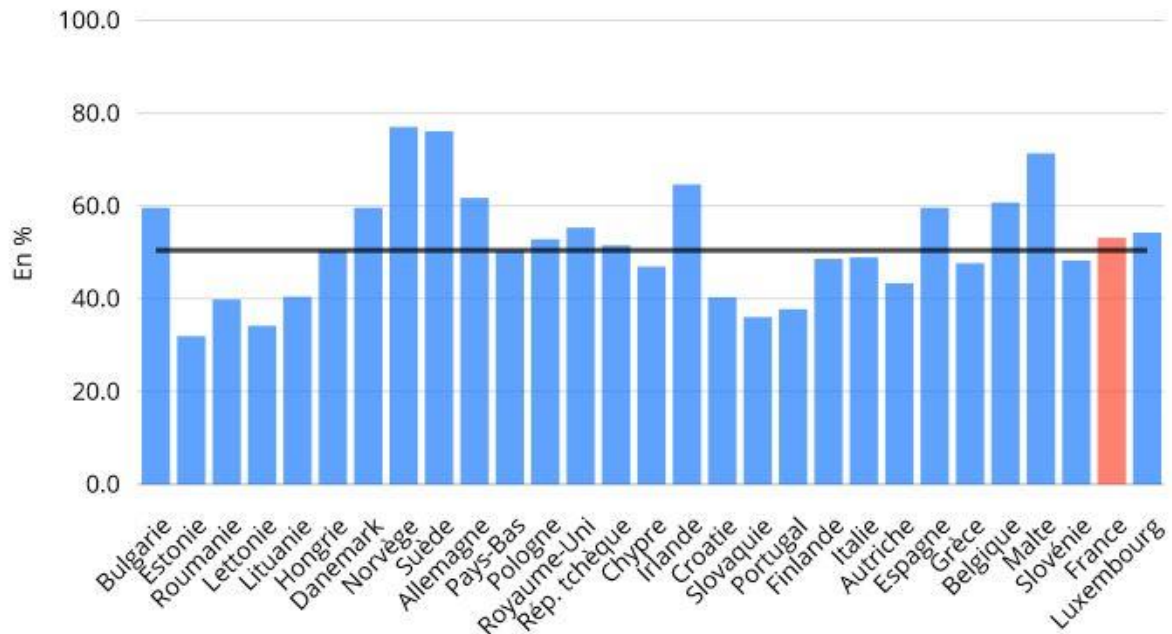
Source : European DataLab, d'après Eurostat [hlth_hlye] consulté le 23/09/2019, et European Commission (2018). The 2018 Ageing Report. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

Le nombre d'années passées à la retraite doit être mis en perspective avec le nombre d'années vécues en bonne santé. En effet, la retraite n'est pas vécue de la même manière selon que l'individu est en bonne santé ou qu'il a un état de santé le limitant dans ses activités quotidiennes.

Les européens passent la moitié de leur retraite en bonne santé (Graphique 3). Il ne semble pas y avoir de lien entre l'âge de départ effectif à la retraite, ou le nombre d'années passées à la retraite, et le temps passé en bonne santé. Globalement, les personnes retraitées des pays de l'Est passent moins de temps en bonne santé que celles d'Europe occidentale. Cela s'explique sûrement par une moins bonne prévention en matière de santé dans les pays de l'Europe de l'Est. En France, les retraité-es passent 53,3 % de leur temps en bonne santé.

Graphique 3 : 50,6 % des années passées à la retraite le sont en bonne santé

Part des années en bonne santé durant la retraite, 2017



Note : Être en bonne santé est défini par l'absence à long terme (6 mois) de limitations sévères ou modérées dans les activités quotidiennes à cause d'un problème de santé. L'état santé en bonne santé correspond à l'année 2015 pour l'Islande et 2016 pour la Suisse. La droite noire représente le nombre médian d'années passées en bonne santé durant la retraite en Europe. Les pays sont classés par ordre croissant du nombre d'années passées à la retraite.

Lecture : En France en 2017, une personne passe 53,3 % de ses années à la retraite en bonne santé.

Source : European DataLab, d'après Eurostat [hlth_hlye] consulté le 23/09/2019, et European Commission (2018). The 2018 Ageing Report. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

Pour aller plus loin :

- [European Commission \(2018\). The 2018 Ageing Report. Luxembourg: Publications Office of the European Union.](#)
- [European Commission/Social Protection Committee \(2018\). The 2018 Pension Adequacy Report: current and future income adequacy in old age in the EU. Luxembourg: Publications Office of the European Union.](#)